


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 1 juin 2018

Les douaniers d'Hendaye saisissent 445 kg de cannabis dans un chargement de bonbons

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, présente ses félicitations aux agents des douanes d'Hendaye pour cette saisie de cannabis.

Dans la nuit du 21 au 22 mai, les agents des douanes de la brigade d'Hendaye ont saisi 275 kg de résine et 170 kg d'herbe de cannabis dans un camion transportant des sucreries de l'Espagne vers la Belgique. La valeur de la marchandise de fraude est estimée à plus de trois millions d'euros sur le marché illicite de la revente.

C'est à 23 heures le 21 mai que les douaniers d'Hendaye contrôlent un poids lourd arrivant d'Espagne, conduit par un chauffeur de nationalité italienne. Les documents présentés aux agents couvrent le transport de 3 480 boîtes de bonbons chargées en Espagne et devant être livrées en Belgique. Le contrôle de la marchandise permet de découvrir, derrière les palettes de sucreries, quatre palettes de cartons dans lesquels, à la place des bonbons, sont conditionnés des sachets transparents contenant tantôt de l'herbe, tantôt de la résine de cannabis.

Le chauffeur est placé en retenue douanière et le procureur de la république de Bayonne est immédiatement informé. A l'issue du contrôle, les 445 kg de stupéfiants, le camion et sa remorque, 10 900 euros, 12 téléphones et 15 925 kg de bonbons ont été saisis.

Les suites judiciaires de l'enquête ont été confiées à la PJ de Bayonne.

En 2017, la douane française a saisi 46,1 t de cannabis sur le territoire national (+ 31,3 %), dont 11,85 tonnes d'herbe et 34,27 tonnes de résine.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Site internet de la douane** : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a14833-saisie-de-445-kg-de-cannabis-dans-un-chargeement-de-bonbons>
- **Les photos de l'opération** : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/332Ur6>

Crédit images : Douane française

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr

Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53